



**Municipalité du Canton de Roxton**

**AVIS PUBLIC**  
**Assemblée publique de consultation**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 4 mai 2026, le conseil a adopté le premier projet du Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton encadrant la reconstruction d'un bâtiment accessoire protégé par droits acquis. L'objet du règlement est de permettre, sous certaines conditions, la reconstruction d'un bâtiment accessoire protégé par droits acquis.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19 h 20, à la salle de conseil située au 216, rang Sainte-Geneviève à Roxton Falls. Lors de cette assemblée, le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville située au 216, rang Sainte-Geneviève à Roxton Falls aux jours et heures régulières de bureau ou en faisant la demande par courriel : [info@cantonderoxton.qc.ca](mailto:info@cantonderoxton.qc.ca).

DONNÉ à Roxton Falls, le 14 mai 2026

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
greffière-trésorière